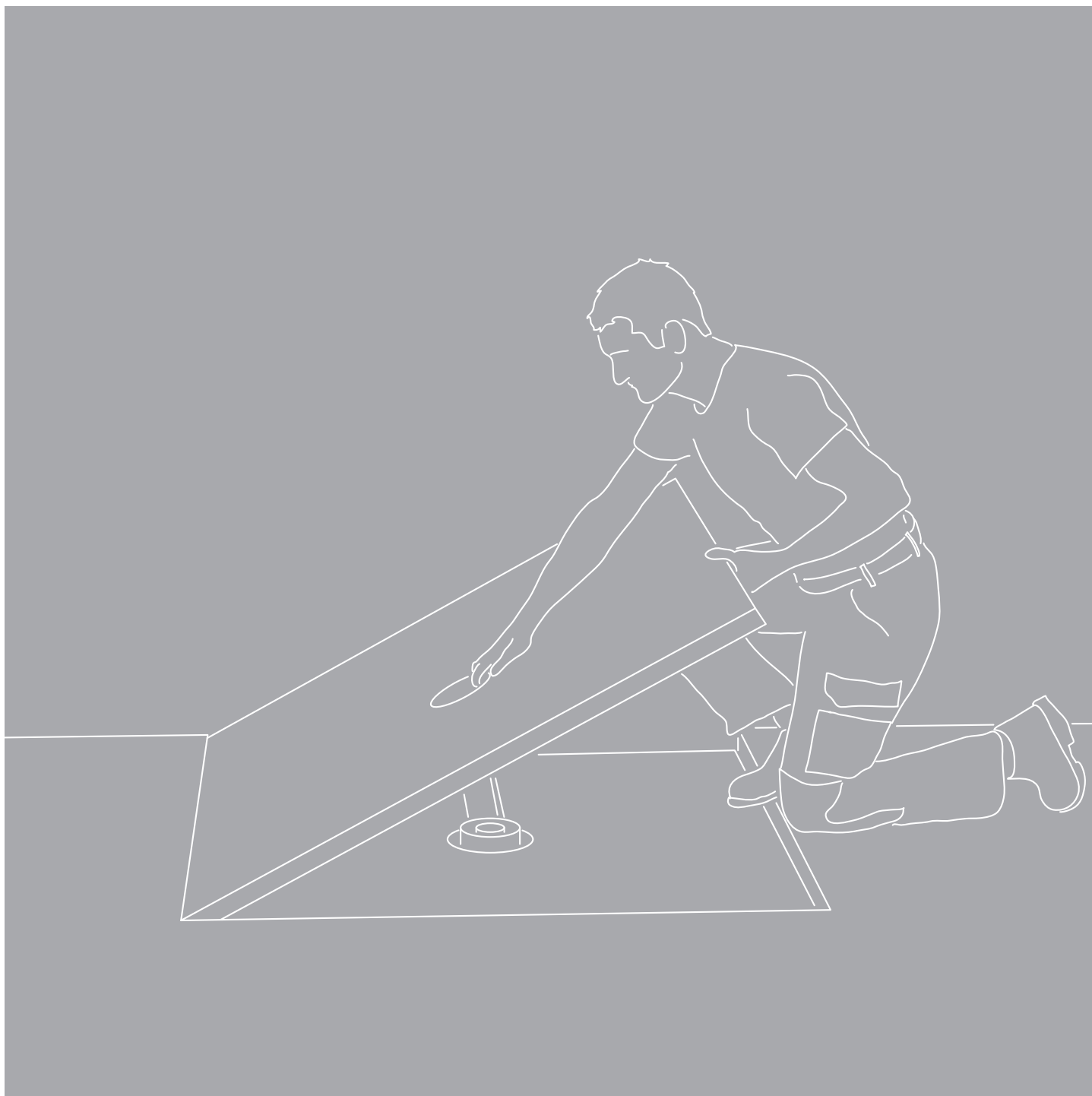


JACKOBOARD® Aqua Base

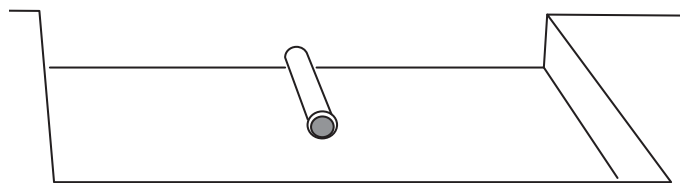
L'élément de rehausse pour les receveurs de douche JACKOBOARD® Aqua.



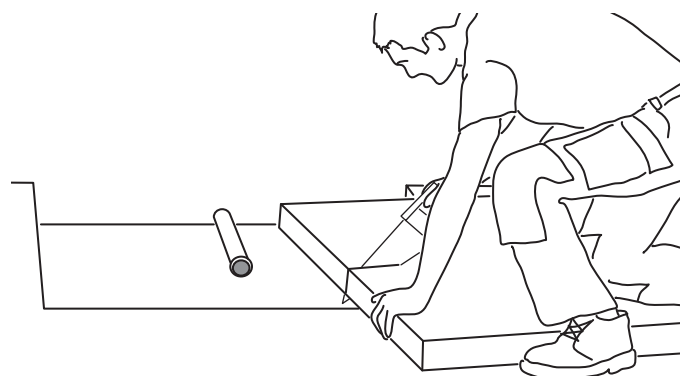
Conseils de mise en oeuvre



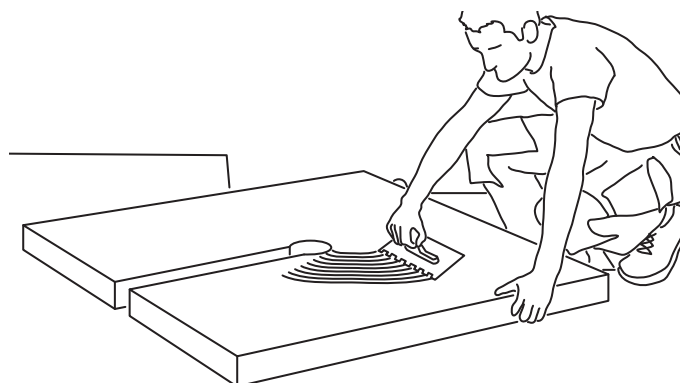
1) Pré-requis : réservation pourvue d'une conduite d'évacuation.



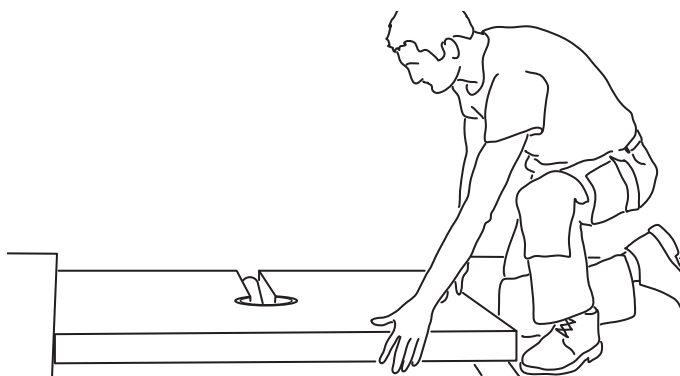
2) Adaptez l'élément de rehausse Aqua Base en découpant un morceau correspondant au passage de la canalisation. Découpez à partir du bord jusqu'au milieu.

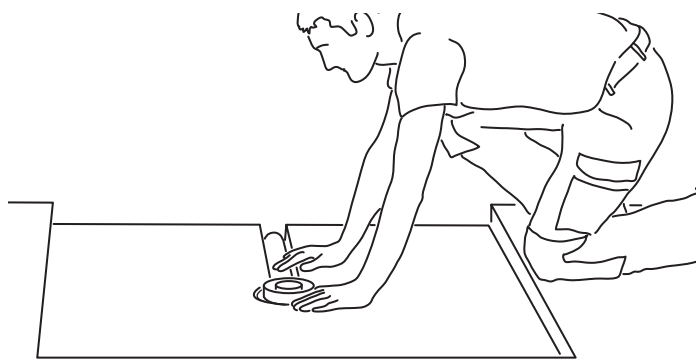


3) Sur le dessous d'Aqua Base, déposez uniformément le mortier-colle (colle à carrelage flexible type C2) à l'aide d'une truelle dentée.

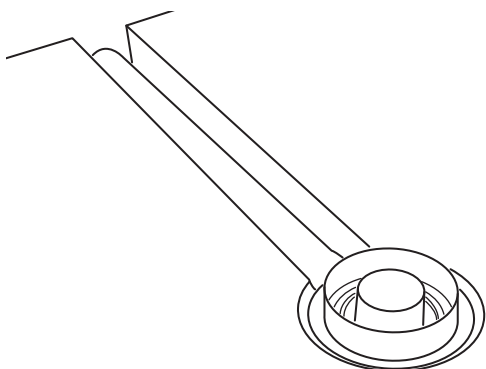


4) L'élément de rehausse Aqua Base est ensuite positionné dans la réservation.

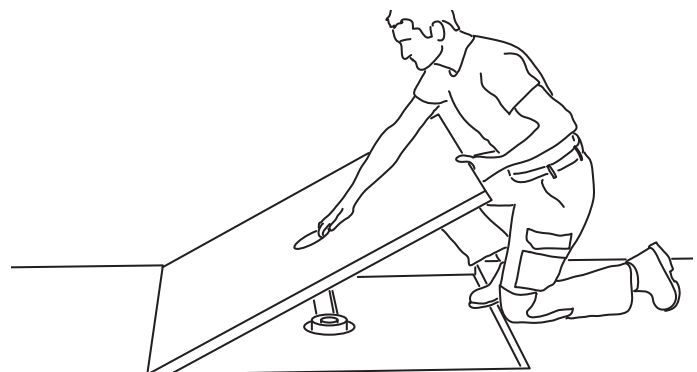




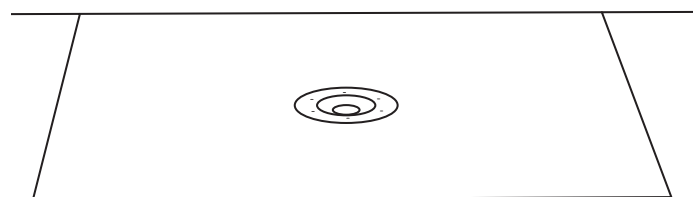
5) Le siphon est inséré dans la conduite d'évacuation...



6) ... et déposé dans l'emplacement d'Aqua Base prévu à cet effet.



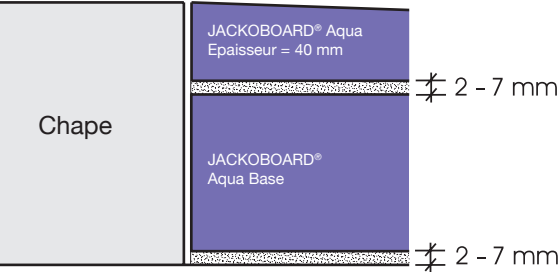
7) Le receveur de douche JACKOBOARD® Aqua est ensuite collé sur toute sa surface avec un mortier-colle de classe C2.



8) JACKOBOARD® Aqua est parfaitement intégré dans l'épaisseur du plancher

Pour les sols présentant déjà une isolation acoustique, il est à prévoir un isolant acoustique en dessous de JACKOBOARD® Aqua Base et une bande périphérique adaptée.

L'estimation de l'épaisseur du système doit se faire en tenant compte de l'épaisseur de la colle (2 à 7 mm).



Hauteur de la réservation [mm]	Epaisseur de JACKOBOARD® Aqua Base [mm]
64 – 74	20
74 – 84	30
84 – 94	40
94 – 104	50
104 – 114	60
114 – 124	70
124 – 134	80
134 – 144	90

Attention : la hauteur totale nécessaire au montage dépend du type de siphon utilisé. Référez- vous, s’il vous plaît à la notice de montage de JACKOBOARD® Aqua.

Remarque

Les conseils et indications contenus dans la présente notice de montage sont basés sur notre expérience et l'état actuel de la technique. Ils ne confèrent aucune garantie et ne présentent aucun caractère contractuel. Il est conseillé de procéder à un examen préalable des spécificités du lieu de montage, notamment quant aux particularités et à la physique du bâtiment, ainsi qu'aux réglementations en vigueur, afin d'adapter en conséquence les conseils figurant sur la notice et de s'assurer de la réalisation du montage dans le respect des règles de l'art.